

Direction de  
l'environnement et du  
développement durable

2008

# Faits saillants



Ce document a été préparé à partir des bilans 2008 déposés par les chefs de division de la Direction de l'environnement et du développement durable.

Anne-Marie Bernier  
Expertise technique

Yves Bourassa, ing.  
Contrôle des rejets industriels

Sylvain Dansereau  
Administration

Johanne Groulx et Roger Lachance  
Complexe environnemental de Saint-Michel

Pierre Gravel  
Gestion des matières résiduelles

Annick Le Floch  
Planification et suivi environnemental

Danielle Lussier  
Équipe de coordination – Développement durable

Christine Vézina, D.M.V.  
Inspection des aliments

#### **Production**

Direction de l'environnement et du développement durable,  
Service des infrastructures, transport et environnement

#### **Coordination**

Service des communications et des relations avec les citoyens

#### **Harmonisation des bilans**

Annick Poussart

#### **Montage graphique**

Rachel Mallet

#### **Impression**

Centre d'impression numérique et de communications visuelles,  
Ville de Montréal

#### **Photographies**

Ville de Montréal (sauf indication contraire)

#### **Dépôt légal**

4<sup>e</sup> trimestre 2009  
Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2009  
Bibliothèque et Archives du Canada, 2009  
ISBN : 978-2-922388-43-5

**Imprimé sur papier recyclé**

# Message de la directrice

## *Agir ensemble*

J'ai le grand plaisir de présenter, par ces *Faits saillants 2008*, le bilan d'une année bien remplie à la Direction de l'environnement et du développement durable. En plus des multiples suivis gérés au quotidien par nos unités, citons, entre autres réalisations ou nouveautés, le lancement pour consultations publiques du *Projet de Plan directeur de gestion des matières résiduelles*, la fin des activités d'enfouissement au Complexe environnemental de Saint-Michel — alors que progresse la transformation du site en vaste parc urbain —, la préparation d'un projet de réglementation sur le chauffage au bois, la prise en charge de l'inspection des aliments chez les grossistes du territoire montréalais, le début de la collecte des résidus verts...



En amont de ce document, nos nouveaux lecteurs trouveront une présentation de la Direction qui leur permettra de saisir la spécificité et la complémentarité des tâches et responsabilités de nos huit unités. Pour leur part, nos lecteurs réguliers remarqueront que pour la première fois, les faits saillants sont présentés non plus en fonction de notre structure organisationnelle, mais selon une approche thématique : air, eau, sol, matières résiduelles... Nous espérons ainsi — comme pour notre site Internet, en cours de restructuration — mieux refléter la façon dont nos unités collaborent entre elles sur le terrain à l'atteinte du développement durable. De même, nous avons regroupé autour du thème du développement durable les dossiers auxquels la Direction collabore avec d'autres intervenants, et ceux par lesquels elle-même ou des organismes partenaires rejoignent les citoyens.

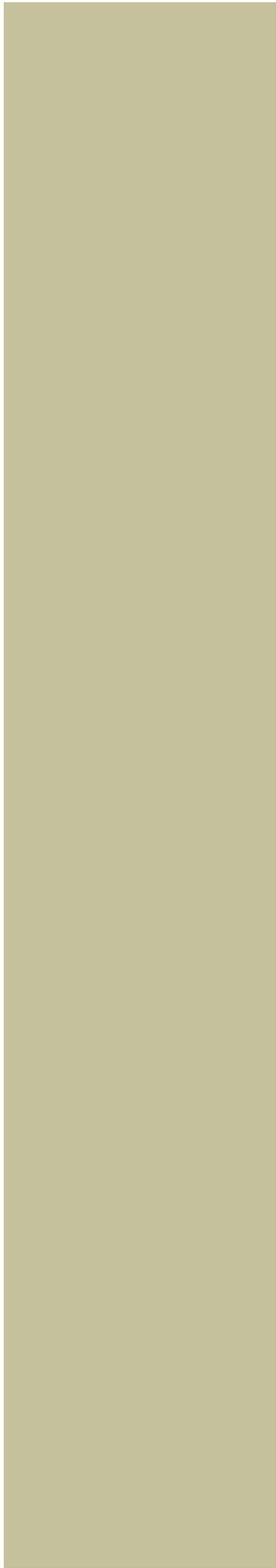
Je remercie les chefs de division et l'ensemble des employés de la Direction d'avoir, par leur engagement, réalisé ou entrepris autant d'actions en 2008. La forte augmentation enregistrée du nombre de partenaires du *Plan stratégique de développement durable* — ils sont maintenant plus de 165 — est d'ailleurs un signe encourageant d'une sensibilisation et d'une responsabilisation accrues de la société montréalaise. Rien que cette année, ces partenaires ont posé 450 actions de verdissement afin de réduire les îlots de chaleur urbains, tenu plus de 400 événements de façon écoresponsable et formé quelque 4 000 personnes aux pratiques de gestion environnementale dans le cadre de leur travail quotidien.

En vous invitant, comme eux, à contribuer dans votre propre sphère d'intervention à bâtir Montréal, métropole durable, je vous souhaite une excellente lecture.

A handwritten signature in black ink, which appears to read "Chantal I. Gagnon". The signature is fluid and cursive.

Chantal I. Gagnon, MBA

Directrice  
Direction de l'environnement et du développement durable



# Table des matières

<b>La Direction de l'environnement et du développement durable</b>	
La mission.....	4
L'organigramme.....	4
<b>Faire rayonner le DÉVELOPPEMENT DURABLE</b>	
Le <i>Premier plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise</i> .....	6
Partager l'expertise.....	6
Sensibiliser et informer la population.....	7
<b>Améliorer la qualité de l'AIR</b>	
Des données encourageantes.....	9
Une surveillance plus fine.....	9
Réduire les gaz à effet de serre (GES).....	10
Contrer la pollution due au chauffage au bois.....	10
Planifier de concert.....	10
<b>Améliorer la qualité des EAUX</b>	
Le Réseau de suivi du milieu aquatique (RSMA).....	11
Les eaux usées.....	11
Les eaux de baignade.....	12
Nourrir la réflexion.....	12
<b>Améliorer la qualité des SOLS</b>	
Réduire la contamination.....	14
<b>Minimiser l'emploi des PESTICIDES</b>	
Montréal sans pesticides et la lutte intégrée contre les espèces envahissantes.....	15
<b>Améliorer la gestion des MATIÈRES RÉSIDUELLES</b>	
Concerter les efforts.....	16
La récupération.....	17
Les écocentres.....	18
La valorisation.....	18
L'élimination.....	19
La réhabilitation du Complexe environnemental de Saint-Michel (CESM).....	20
<b>Assurer l'inspection des aliments</b>	
Une importante entente avec le MAPAQ.....	22
Des activités harmonisées et un mandat élargi.....	22
Les inspections réalisées.....	23
<b>L'administration</b>	
Des ressources humaines en évolution.....	24
Pour une gestion financière efficace.....	24

# La Direction de l'environnement et du développement durable

## LA MISSION

La Direction de l'environnement et du développement durable a pour mission d'améliorer la qualité et le cadre de vie des citoyens de l'agglomération de Montréal en sensibilisant la population aux problématiques environnementales, en assurant la promotion et le contrôle de la qualité du milieu physique, en agissant pour une gestion responsable des matières résiduelles et des ressources sur le territoire et en contrôlant la qualité et l'innocuité des aliments au niveau des grossistes, de la restauration et de la vente au détail. De plus, la Direction assume auprès des services municipaux, arrondissements, villes liées

et autres instances, un rôle conseil en matière de développement durable. À ce titre, elle développe, dans une perspective de développement durable, des politiques, des programmes et des plans d'action.

## L'ORGANIGRAMME

Les huit unités de la Direction travaillent en étroite concertation afin de remplir les mandats concourant à l'atteinte de leur objectif commun : aider la Ville de Montréal à devenir de plus en plus une métropole durable. L'organigramme ci-joint en présente les mandats, personnels et budgets respectifs.

## POUR UNE GESTION ENVIRONNEMENTALE INTERNE PLUS PERFORMANTE

Conformément au *Plan de développement durable de la collectivité montréalaise*, la Direction de l'environnement et du développement durable s'est engagée à implanter un système de gestion environnementale (SGE). Un tel système, fondé sur le processus dynamique et cyclique « planifier, mettre en œuvre, contrôler et revoir », permet d'incorporer les considérations environnementales aux activités et à la gestion quotidiennes.

L'implantation d'un SGE à la Direction vise plus particulièrement à :

- diminuer l'impact environnemental des activités;
- utiliser les ressources de façon plus rationnelle;
- améliorer la performance environnementale de l'ensemble des activités;
- intégrer de façon durable des préoccupations environnementales diverses (gestion des déchets, consommation d'énergie, pollution de l'air, déplacements, etc.) dans le travail quotidien des 300 employés;
- exercer le leadership de la Direction en matière d'environnement.

En 2008, l'une des actions marquantes fut la mise en place d'un outil de suivi pour la flotte automobile, afin d'en optimiser l'utilisation et d'analyser des paramètres comme la consommation de carburant et l'émission de GES. De plus, les véhicules devant être remplacés ont continué de l'être en visant une réduction de la consommation d'énergie. Ainsi, l'achat d'un nouveau camion à basse consommation en carburant pour la section des prélèvements « eau » a porté à 70 % le renouvellement de cette flotte au profit de véhicules à faible consommation et utilisant le carburant diesel. La même préoccupation a prévalu pour les nouveaux équipements lourds et pour les véhicules requis par les activités d'enfouissement et les travaux de recouvrement du Complexe environnemental de Saint-Michel (CESM).





# Faire rayonner le DÉVELOPPEMENT DURABLE

## LE PREMIER PLAN STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA COLLECTIVITÉ MONTRÉLAISE

### METTRE EN ŒUVRE ET PRÉPARER LA SUITE.

La Direction a produit un premier bilan annuel dans le cadre de la phase 2007-2009 du plan stratégique et elle a commencé à en préparer la phase 2010-2015 en réalisant des recherches exploratoires et en identifiant les étapes de travail ainsi que les mécanismes de participation des partenaires. Elle a aussi maintenu son appui aux projets Quartiers 21 et, dans la foulée de la certification du CER-Montréal en 2007, elle a participé aux activités du Centre d'expertise régional sur l'éducation en vue du développement durable de l'Université des Nations-Unies.

**UNE FORTE AUGMENTATION DU NOMBRE DE PARTENAIRES.** Les importants efforts investis afin d'intéresser de nouveaux organismes montréalais au *Premier plan stratégique* ont porté fruit : le nombre de partenaires est maintenant de 166, une hausse de 46 % par rapport à 2007. Parmi les entreprises et institutions d'importance nouvellement membres de ce réseau figurent la Banque Nationale, SNC-Lavalin, la SITQ – l'une des filières immobilières de la Caisse de dépôt et placement du Québec – et Ubisoft.

### UN RÉSEAU D'ÉCHANGES TRÈS ACTIF.

Le Réseau d'échanges animé par la Direction, par la Conférence régionale des élus de Montréal et par le Conseil régional de l'environnement de Montréal a intensifié ses activités. Une opération de mobilisation sur les îlots de chaleur a donné lieu à 450 actions de verdissement. Trois rencontres thématiques ont permis aux partenaires d'échanger sur des sujets reliés au *Premier plan stratégique*. La fréquence du bulletin électronique DOMINO est passée de 3 à 11 vu la forte hausse des nouvelles sur le développement durable à Montréal. Enfin, la deuxième édition du Gala en environnement et développement durable a connu un vif succès avec 550 participants, soit 35 % de plus qu'en 2007.

## PARTAGER L'EXPERTISE

### FAIRE PROGRESSER LA RÉCUPÉRATION MULTIMATIÈRES.

Tel que prévu au *Premier plan stratégique* (action 2.17), la Direction a continué à implanter des mesures de réduction et de récupération des matières résiduelles dans les industries, commerces et institutions (ICI). Dix formations ont été offertes aux responsables concernés dans les arrondissements et les services centraux, et douze séances d'information, aux employés. Amorcé en 2006, ce programme rejoint maintenant près de 430 édifices municipaux, à savoir 75 % de ceux ciblés pour l'île de Montréal.

**UN AIDE-MÉMOIRE SUR L'ORGANISATION D'UN ÉVÉNEMENT ÉCORESPONSABLE** a été élaboré et partagé avec les employés de la Ville et les partenaires du *Premier plan stratégique* puis rendu accessible à tous grâce à sa mise en ligne.



**DES COLLABORATIONS MULTIPLES AVEC DES INTERVENANTS MUNICIPAUX.** Avec la Direction des grands parcs et de la nature en ville et celle des Muséums nature, la Direction s'est impliquée dans l'organisation du Cinquième congrès mondial sur l'éducation relative à l'environnement (Montréal, mai 2009). Elle a participé aux analyses de plusieurs projets urbains dont ceux du secteur Bellechasse, du complexe Turcot et de Griffintown. Elle s'est associée à la préparation et à l'application

de grilles de critères de développement durable dans le cadre d'une évaluation des plans et programmes du Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine. Elle a pris part aux travaux de comités d'élaboration de plans locaux ou sectoriels de développement durable dont ceux d'Ahuntsic-Cartierville, du Service de police et du Service sécurité-incendie de Montréal. Comme membre du comité Bâtivert de la Direction des immeubles, elle a travaillé à élaborer une *Politique de développement durable des bâtiments de la Ville de Montréal*, grâce à laquelle les principes de la gestion environnementale pourront être intégrés aux directives de gestion des immeubles municipaux montréalais.

#### FORMER LES ORGANISMES DU MILIEU.

La Direction a offert aux jeunes de la Patrouille verte une formation sur les programmes qui peuvent aider les citoyens à mieux gérer leurs déchets domestiques, et elle a présenté de récentes connaissances sur les changements climatiques à des organismes impliqués dans la protection de l'environnement, dont les Éco-quartiers. Deux demi-journées de formation ont permis à une quarantaine d'employés du programme Éco-quartier de se familiariser avec la manipulation appropriée des résidus domestiques dangereux (RDD).



**FORMER LA RELÈVE.** Quatre employés de la Division du contrôle des rejets industriels ont dispensé au niveau collégial des cours touchant l'environnement : traitement de l'eau, mécanique des fluides appliquée, échantillonnage des sources fixes et contamination atmosphérique. Pour sa part, le personnel de la Division de l'inspection des aliments a offert à quelque 960 étudiants ou manipulateurs d'aliments 60 sessions de formation sur les bonnes pratiques de manipulation et sur les activités de la Division.

#### SENSIBILISER ET INFORMER LA POPULATION

**LE PROGRAMME ÉCO-QUARTIER.** Ce programme, présent dans 11 des 19 arrondissements de Montréal et auquel participe la Direction, a poursuivi sa mission de sensibilisation auprès des citoyens. Le Regroupement des Éco-quartiers a aussi représenté la Ville auprès des citoyens lors du Rendez-vous horticole et des journées de distribution de compost.

#### UNE EXPÉRIENCE PILOTE AUPRÈS DES JEUNES.

Le défi « Zéro déchet » a été lancé avec succès auprès de camps de jour. Les résultats et commentaires recueillis ont ensuite permis de développer une version améliorée pour 2009.

#### PROMOUVOIR LA RÉDUCTION À LA SOURCE.

Dans le cadre de la huitième édition de la Semaine québécoise de réduction des déchets, la Direction a été l'un des partenaires majeurs de l'Expo 3R, présentée pendant deux jours au Centre des sciences de Montréal – un emplacement de choix pour une activité familiale à saveur environnementale. Le Groupe matériaux pour les arts de Montréal a alors été mandaté pour l'animation d'une activité sur le réemploi.

**DES PORTES OUVERTES TRÈS APPRÉCIÉES AU CESM.** Dans le cadre de l'entente signée entre la Tohu et la Ville de Montréal, le programme de visites du CESM a été ajusté de manière à pouvoir accueillir davantage de visiteurs. Pas moins de 12 318 personnes ont été reçues : une augmentation de 8,4 % par rapport à 2007 et un record de fréquentation. La tarification introduite en 2006 pour les gens de l'extérieur a aussi permis de nouveau de prioriser l'accès des Montréalais : 91 % des visiteurs provenaient de l'agglomération. Soulignons aussi l'intégration accrue du volet environnemental aux nombreuses activités offertes. Cette expérience de visite adaptée au grand public devrait susciter des retombées positives au quotidien. Enfin, l'accessibilité au lien cyclable a été prolongée de quelques semaines à l'automne.

#### **FAVORISER LE RECYCLAGE POUR LES ARTS.**

La Direction a contribué avec la Conférence régionale des élus de Montréal à la réalisation d'une banque de données qui, tel un entrepôt virtuel de matières destinées à être converties en œuvres d'art, mettra en liaison les donateurs et les demandeurs. En décembre, une douzaine d'écodesigners ont accueilli les employés de l'édifice Louis-Charland lors de la deuxième édition du Bazar des écodesigners, organisée par la Direction en collaboration avec le Comité des écluses.

#### **DE NOUVELLES RESSOURCES EN LIGNE.**

Un nouveau *Répertoire du réemploi* permet aux citoyens, en un simple clic, de savoir où s'adresser pour se procurer un objet ou s'en départir. Aussi mis en ligne – et publié : *l'Inventaire corporatif des émissions de gaz à effet de serre pour l'année 2005*. Deux nouvelles vidéos sont également accessibles : l'une sur les écocentres et l'autre sur le contrôle de la pollution de l'air et de l'eau à Montréal – un outil de référence également destiné à être présenté dans les écoles et les salons carrières.

#### **VERS UN SITE INTERNET PLUS CONVIVAL.**

La Direction a œuvré, avec celle des communications, à la refonte de son site Internet pour que l'information y soit dispensée de façon plus claire et directe.



# Améliorer la qualité de l'AIR

## DES DONNÉES ENCOURAGEANTES

**LA QUALITÉ DE L'AIR CONTINUE DE S'AMÉLIORER DANS L'EST DE MONTRÉAL.** Les concentrations de benzène ont de nouveau diminué dans cette partie de l'île – de 27 % par rapport à 2007, alors qu'on avait déjà enregistré une réduction de 20 % par rapport à 2006. Ces réductions sont le fruit d'un plan d'action élaboré en 2004 et dont la mise en œuvre se poursuivra en 2009.

## UNE SURVEILLANCE PLUS FINE

**DES STATIONS D'ÉCHANTILLONNAGE MIEUX ÉQUIPÉES.** Les équipements de mesure de plusieurs des 17 stations du Réseau de surveillance de la qualité de l'air (RSQA) ont bénéficié d'améliorations diverses. Il est aussi possible, désormais, d'effectuer à la station Rivière-des-Prairies des analyses plus poussées quant à l'origine des particules fines dans ce quartier résidentiel fortement affecté par la pollution due au chauffage au bois.



## CONTRÔLER LES REJETS INDUSTRIELS.

La section prélèvements aux cheminées a effectué 145 prises d'échantillons en entreprises afin de vérifier le respect des normes relatives à divers polluants – et 37 jours ont été consacrés à la vérification des méthodes de prélèvement pratiquées par les consultants mandatés par des

## À LA DIVISION DU CONTRÔLE DES REJETS INDUSTRIELS

### DES PLAINTES EN BAISSÉ

- 983 plaintes adressées par des citoyens quant à la qualité de l'air (1 164 en 2007).
- Délai moyen de vérification : 5,9 heures (95 % des dossiers traités en moins de 24 heures).
- 443 avis signifiés.
- 13 chefs d'accusation portés, ou à l'être, devant la Cour municipale.
- Condamnation de 8 contrevenants à des amendes totalisant 37 200 \$.

### L'ÉMISSION DE PERMIS

- 102 permis émis pour des projets d'épuration de l'air, totalisant 48 M\$ d'investissement.
- Délai moyen d'émission : 147 jours (62 % en moins de 60 jours).
- 353 permis temporaires émis pour des chantiers de construction/rénovation.

### L'ACCÈS À L'INFORMATION

- Traitement de 1 712 demandes d'accès aux documents.
- Traitement de 22 demandes d'accès aux renseignements.

compagnies lors de tests aux cheminées. Une campagne d'échantillonnage des cheminées des incinérateurs à boues de la Station d'épuration des eaux usées de la Ville a aussi été réalisée. Enfin, tel que recommandé par la Direction de santé publique de Montréal, des interventions ont été menées auprès des arrondissements, des villes reconstituées, de la Régie du bâtiment du Québec et de Gaz Métropolitain – entre autres – dans le but de diminuer les risques relatifs aux évacuations des chaudières alimentées au gaz naturel en substitution au mazout. La hauteur trop faible de ces dernières avait été jugée potentiellement risquée pour la santé et la sécurité – celles des enfants notamment.

**LE BIOGAZ CAPTÉ AU CESM.** Un total de 111 millions m<sup>3</sup> de biogaz a été soutiré de la masse de déchets du CESM, ce qui correspond à la décomposition complète de 78 177 tonnes. Malgré cette hausse du volume capté – conjuguée à sa valeur énergétique –, l'énergie ainsi récupérée a diminué de 4,8 %. Par ailleurs, la **réfection du réseau de captage** s'est poursuivie à hauteur des efforts des années précédentes, avec la construction d'un nouveau réseau de surface dans la zone 2 et l'abandon de neuf puits. Mentionnons aussi des améliorations majeures à la chambre des vannes et au séparateur de gouttelettes, et le développement d'outils permettant de quantifier les émissions diffuses de biogaz à l'atmosphère et par migration latérale – et d'ainsi apporter des solutions efficaces à ce problème.

### RÉDUIRE LES GAZ À EFFET DE SERRE (GES)

**PREMIÈRES RETOMBÉES DU PLAN CORPORATIF POUR PRÉSERVER LE CLIMAT** adopté par la Ville, le **Fonds Énergie** et son site **Intranet** ont été créés. Les sommes investies – plus d'un million de dollars en six mois d'exploitation – permettront d'améliorer l'efficacité énergétique des édifices municipaux et ainsi, à elles seules, de réduire de plus de 900 tonnes les émissions de GES, à savoir 90 % de l'objectif corporatif annuel établi (1 000 tonnes).

**LA PARTICIPATION AUX TRAVAUX DE L'ALLIANCE FOR RESILIENT CITIES.** Des recherches sur l'adaptation aux changements climatiques et sur les émissions de GES des anciens sites d'enfouissement de l'île de Montréal ont ajouté à nos connaissances sur les sources montréalaises d'émissions de ces gaz.

### LES ANALYSES EFFECTUÉES PAR LA DIVISION DE L'EXPERTISE TECHNIQUE

- Plus de 7 500 résultats transmis au RSQA.
- 750 analyses liées aux émissions industrielles dans l'air, dont des échantillons réglementaires en cryogénie.

### CONTRE LA POLLUTION DUE AU CHAUFFAGE AU BOIS

Le 31 mars 2008, le conseil municipal a adopté un plan d'action, élaboré sous la coordination de la Direction, visant à contrer la pollution causée par le chauffage au bois. Ce plan, qui interpelle les gouvernements du Canada et du Québec et la Direction de santé publique de Montréal, prévoit une campagne de sensibilisation en 2009 et l'adoption d'une réglementation. Déjà, d'importants efforts ont permis de produire un **projet de règlement sur les appareils à combustibles solides**.

### PLANIFIER DE CONCERT

La Direction a rédigé et transmis aux instances concernées un mémoire traitant des composés organiques volatils des revêtements architecturaux. Elle a également participé aux travaux du comité de gestion de l'air du Conseil canadien des ministres de l'environnement, travaux portant sur la stratégie de réduction des pluies acides et sur la révision des standards canadiens pour le mercure, le benzène, les dioxines et les furannes.

# Améliorer la qualité des EAUX

## LE RÉSEAU DE SUIVI DU MILIEU AQUATIQUE (RSMA)

Le RSMA a continué de surveiller la qualité des eaux de l'île de Montréal.



- Chaque semaine, pendant la période estivale, 115 points QUALO ont été échantillonnés afin de vérifier la qualité bactériologique de l'eau en rive.
- Des échantillons prélevés à plus de 50 points RUISSO (analyse de 26 paramètres physico-chimiques) ont permis d'étudier la qualité de l'eau de 26 ruisseaux et lacs intérieurs.
- Très prisées de la population, des cartes de la qualité des cours d'eau sur et autour de l'île ont été mises en ligne chaque semaine.
- Le programme de suivi PLUVIO (eaux du réseau d'égout pluvial) a permis de valider les résultats du premier portrait (2007) de l'état de contamination des émissaires pluviaux autour de l'île et d'amorcer le diagnostic d'une quinzaine de secteurs affectés par des raccordements inversés. Grâce aux études de bassins versants contaminés, des actions correctrices pourront être planifiées dans plusieurs secteurs – et aider à l'amélioration de la qualité bactériologique des eaux pluviales rejetées directement dans les cours d'eau ceinturant l'île.

## LES EAUX USÉES

UN RÈGLEMENT visant à maintenir l'obligation de détenir un permis de déversement dans les ouvrages d'assainissement a été préparé en complément d'une modification à la réglementation de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) sur les rejets d'eaux usées, et adopté par les instances municipales de Montréal.

### À LA DIVISION DU CONTRÔLE DES REJETS INDUSTRIELS

#### UN NOMBRE SENSIBLEMENT ÉGAL DE PLAINTES

- 115 plaintes adressées par des citoyens quant à la qualité de l'eau (107 en 2007).
- Délai moyen de vérification : 6,2 heures (96 % des dossiers traités en moins de 24 heures).
- 197 avis signifiés.
- 9 chefs d'accusation portés, ou à l'être, devant la Cour municipale contre les entreprises n'ayant pas corrigé la situation après un premier avis.
- 4 contrevenants condamnés à des amendes totalisant 60 000 \$.

#### L'ÉMISSION DE PERMIS

- Une quinzaine de permis autorisant, à autant d'entreprises, le rejet d'effluents liquides aux égouts, dans le respect des normes établies.
- 80 approbations pour des projets d'épuration totalisant 1,6 M\$ en investissement.
- Délai moyen d'émission : 89 jours (76 % de ces approbations en moins de 60 jours).
- 53 projets municipaux de construction ou de remplacement de conduites d'égout recommandés pour autorisation au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP).
- Revenus générés par la tarification des rejets d'eaux usées : 6,24 M\$.
- Revenus issus des frais de caractérisation aux industries : près de 0,3 M\$.

**LE LIXIVIAT DU CESM.** Plus de 763 494 m<sup>3</sup> d'eaux de lixiviation (ces eaux qui se dégagent des matières résiduelles) ont été traitées et rejetées au réseau d'égout dans le respect de la réglementation – c'est 40 % de plus qu'en 2007. Le procédé de traitement par injection d'air a fait passer la concentration moyenne en composés sulfurés de 18 mg/L au fond de la carrière à 0,29 mg/L seulement au rejet d'égout (norme : 5 mg/L).

**LE LABORATOIRE DE LA DIRECTION** s'est doté d'un enregistreur de la mesure du pH des rejets de ses installations qui permet désormais de s'assurer en continu de la conformité aux normes prescrites.

#### LES EAUX DE BAIGNADE

**LES BASSINS RÉCRÉATIFS.** La Division de l'expertise technique a assisté les autres membres de la Table des responsables aquatiques des 19 arrondissements dans la **définition des orientations** visant le maintien et l'amélioration de la qualité de l'eau des piscines et des pataugeoires. Elle a également assuré la **synthèse** des résultats d'analyses de tous les arrondissements, permettant ainsi la publication d'un communiqué aux deux semaines durant la saison estivale et chaque mois pendant le reste de l'année.



#### NOURRIR LA RÉFLEXION

Un **mémoire** sur la stratégie pancanadienne de gestion des effluents d'eaux usées municipales a été rédigé et transmis aux instances concernées. La Direction a aussi fait connaître, tant au **niveau régional** (Forum des maires du Saint-Laurent et Stratégie régionale de l'eau de la Conférence régionale des élus de Montréal) que **provincial** (mémoires) et **international** (Commission mixte internationale et Alliance des villes des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent) les préoccupations montréalaises au regard de la qualité et de la quantité des eaux s'écoulant dans les cours d'eau qui entourent l'île de Montréal.

## LES ANALYSES EFFECTUÉES PAR LA DIVISION DE L'EXPERTISE TECHNIQUE

### POUR LE RÉSEAU DE SUIVI DU MILIEU AQUATIQUE

- Plus de 35 000 résultats d'analyses dans le cadre des programmes QUALO, RUISSO et PLUVIO.

### L'EAU POTABLE

- Quelque 34 000 analyses en chimie (inorganique et organique) et 31 000 analyses en microbiologie pour contrôler la qualité de l'eau aux usines de traitement Atwater et Charles-J.-Des Bailleurs ainsi que l'eau potable distribuée en réseau (100 sites de prélèvement chaque semaine).
- 38 résidences visitées durant l'été dans le cadre de la campagne d'échantillonnage de la Ville de Montréal pour le suivi de la présence de plomb dans l'eau.
- Chaque jour ouvrable, vérification de l'eau sortant de réservoirs d'eau potable ayant fait l'objet de travaux de réhabilitation (dont Vincent D'Indy et Châteaufort). Conformité aux normes confirmée.
- Près de 400 visites d'échantillonnage (18 paramètres ciblés, près de 5 200 analyses) dans le cadre du projet visant à sectoriser le réseau d'aqueduc de Montréal en quelque 185 zones — avec les mises à l'essai de deux zones (arrondissements de Pierrefonds et de Saint-Laurent).

### LES EAUX USÉES

- Près de 15 000 résultats d'analyses, dont le bilan des toxiques (qui comprend l'analyse des gâteaux et des cendres produits par le traitement des eaux usées) dans le cadre du programme régulier de caractérisation physico-chimique de la Station d'épuration des eaux usées et de ses affluents et effluents ainsi que de la Station d'épuration de l'île Notre-Dame.
- Plus de 15 000 résultats d'analyses dans le cadre de l'application du Règlement 2001-9 de la CMM sur le contrôle des déversements d'eaux usées.
- Plus de 8 000 résultats d'analyses dans le cadre de l'application du Règlement 129 sur la tarification relative à l'assainissement des eaux usées industrielles.

### LES EAUX DE BAINNADE

- Plus de 1 000 analyses dans plus de 200 installations, dans le cadre du règlement sur la qualité de l'eau des piscines et autres bassins artificiels adopté en 2007 par le Gouvernement du Québec.
- Analyse d'une centaine d'échantillons prélevés au Cap-Saint-Jacques.



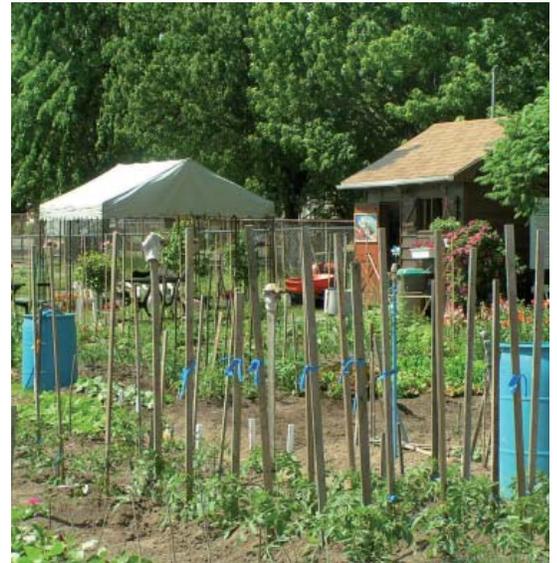
# Améliorer la qualité des SOLS

## RÉDUIRE LA CONTAMINATION

**LES SOLS DES JARDINS COMMUNAUTAIRES.** Les niveaux de contamination sont maintenant connus pour 95 des 98 jardins communautaires de la Ville. La Direction étant également impliquée dans le comité de travail sur les jardins en compagnie des arrondissements concernés, elle a participé à l'élaboration d'une **approche de réhabilitation environnementale** des jardins existants et d'aménagement de nouveaux jardins qui tient compte des exigences du MDDEP et de la Direction de santé publique de Montréal.

**CLIMAT SOL.** Ce programme provincial doté d'une enveloppe de 25 M \$, lancé en 2008 par le MDDEP et administré en collaboration avec le Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine, vise à réhabiliter les terrains contaminés en assurant le maintien ou la création de surfaces végétales et la construction de bâtiments misant sur des technologies vertes. Entre octobre 2007 et décembre 2008, 13 projets montréalais ont été admis à ClimatSol. L'aide financière engagée pour ces projets totalise 3,9 M\$.

**Au PEPSC.** La Ville de Montréal a confié au Centre d'excellence de Montréal en réhabilitation de site (CEMRS) – un organisme à but non lucratif dont elle est l'un des trois membres fondateurs avec les gouvernements du Québec et du Canada – le mandat de lui recommander des technologies de captage et de traitement des eaux souterraines et des phases flottantes d'hydrocarbures en vue de résoudre le problème de contamination du **Parc d'entreprises de la Pointe-Saint-Charles** (PEPSC, anciennement Adacport). Ce terrain, situé entre les ponts Champlain et Victoria, est au cœur du développement de la vision 2025 de la Société du Havre de Montréal, qui vise à ramener la ville vers son fleuve. Le CEMRS a ainsi, grâce à une enveloppe de 1,5 M\$, lancé un appel de propositions de technologies et, toujours à l'intérieur du mandat octroyé, réalisé des essais pilotes.



**DES DONNÉES PLUS AISÉMENT ACCESSIBLES.** La Direction, de concert avec celle de la réalisation des travaux, a continué à développer pour le réseau Intranet une **carte** qui intégrera les données géologiques et celles recueillies depuis plus de 20 ans sur le territoire en matière de contamination des sols.

**FOURNIR L'EXPERTISE.** L'équipe des sols contaminés a répondu à plus de 200 demandes de **soutien technique** auprès des services et d'arrondissements aux fins de l'élaboration de projets.

# Minimiser l'utilisation des PESTICIDES

## MONTRÉAL SANS PESTICIDES ET LA LUTTE INTÉGRÉE CONTRE LES ESPÈCES ENVAHISSANTES

**COORDONNER.** La Direction, en collaboration avec les arrondissements, la Direction des grands parcs et de la nature en ville, le Jardin botanique et la Direction du contentieux, a coordonné la mise en œuvre du règlement sur l'utilisation des pesticides. Elle a aussi identifié, à partir des bilans annuels des arrondissements, les points qui demanderont des suivis plus rigoureux en matière de gestion des pesticides.

**FAIRE CONNAÎTRE.** La Direction a investi d'importants efforts auprès des diverses unités administratives pour leur faire bien saisir les **responsabilités et obligations de la Ville** qui découlent des lois provinciales (tenue de registres, achats de pesticides, etc.) et les exigences pratiques en matière de gestion des pesticides. Trois **bulletins d'avertissement phytosanitaire** décrivant des problèmes d'organismes nuisibles susceptibles de se manifester ont aussi été diffusés au personnel de la gestion des parcs des arrondissements, et **huit chroniques de sensibilisation** traitant de problèmes phytosanitaires communs ont été publiées dans des journaux locaux et sur des sites Internet.

### FAIRE AVANCER LES CONNAISSANCES.

Quatre projets de recherche en lutte intégrée ont permis de développer des solutions de contrôle nouvelles et sans danger pour la santé humaine et l'environnement. Les trois premiers ont étudié les périodes susceptibles de maximiser l'efficacité des interventions sur la guêpe de sable, le psylle du micocoulier et le puceron du tilleul. Le quatrième projet a testé avec succès une méthode de contrôle de la sésie du frêne (huile de dormance).



# Améliorer la gestion des MATIÈRES RÉSIDUELLES

## CONCERTER LES EFFORTS

**LA PRÉSENTATION DU PROJET DE PLAN DIRECTEUR DE LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (PDGMR) SE POURSUIT.** En mai, la Direction a exposé le projet du PDGMR devant plus de 240 personnes lors de cinq assemblées publiques tenues par la Commission permanente du conseil d'agglomération sur l'environnement, le transport et les infrastructures. En octobre, la Commission a approuvé à l'unanimité 33 recommandations issues des 30 mémoires déposés par les milieux communautaires et des affaires, par des arrondissements et des villes liées, et par des groupes environnementaux et d'autres organismes, dont le Regroupement des Éco-quartiers. Quinze de ces recommandations n'ont entraîné aucune modification au projet, douze se sont traduites par des modifications sans impact budgétaire et six autres ont permis de réduire de 30,8 M\$ les coûts prévus. Le coût du PDGMR totalise ainsi maintenant 240 M\$. Le rapport de consultation a été déposé en novembre au conseil d'agglomération.



**LES AUDITIONS SUR LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES AU QUÉBEC.** En février, un mémoire a été présenté à la Commission des transports et de l'environnement de l'Assemblée nationale afin d'exposer la position de l'agglomération de Montréal sur la gestion des matières résiduelles. Complémentaire à celui de la CMM, le document a abordé les six thèmes évoqués dans le document

de consultation : réduction à la source, réemploi, recyclage et valorisation; consigne et responsabilité élargie des producteurs; résidus domestiques dangereux (RDD); industries, commerces et institutions (ICI); construction, rénovation et démolition (CRD); et élimination. Il en ressort que l'atteinte des objectifs de la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008* et de celle qui la suivra passe nécessairement par une prise en charge accrue par les producteurs de leurs responsabilités, par des offres de services des municipalités conformes à leurs cadres financiers, par la mise en place d'outils de collecte adaptés aux diverses matières et aux objectifs fixés par le gouvernement, par l'implantation d'infrastructures de traitement (réemploi, matières organiques, CRD) appropriées et, enfin, par une augmentation des ressources financières.

## UN NOUVEAU LIEU DE CONCERTATION.

La Direction siège maintenant à la nouvelle **Table d'échange technique sur la gestion des matières résiduelles de la CMM**. Cette dernière permettra aux représentants des agglomérations de Montréal et de Longueuil, de la Ville de Laval et des municipalités et MRC des couronnes nord et sud de connaître l'état d'avancement de leurs projets respectifs et de se prononcer sur ceux mis de l'avant par la CMM.

**UN NOUVEAU PORTAIL À L'HORIZON.** Un montant de 75 000 \$ a été affecté au développement d'un portail pour la gestion des bases de données de matières résiduelles (bilans spécifiques par matières) qui sera accessible aux arrondissements et villes reconstituées, et à l'implantation d'un **réseau informatique** qui permettra d'obtenir en ligne les données de gestion des éco-centres (tonnages, achalandage, etc.).

## LA RÉCUPÉRATION

### LES MATIÈRES RECYCLABLES

La **COLLECTE SÉLECTIVE** dans les immeubles de 9 logements et plus, initiée en 2006, est maintenant accessible à 94 % des 78 000 logements concernés : les citoyens des arrondissements de L'île-Bizard-Sainte-Geneviève, Saint-Laurent, Lachine, Montréal-Nord et Pierrefonds-Roxboro et ceux des villes de Dorval et Montréal-Ouest ont désormais accès eux aussi à ce service.

### UN NOUVEL OUTIL MONTRÉALAIS POUR LA COLLECTE DES MATIÈRES RECYCLABLES.

La conception du prototype en question a été finalisée par la firme Claude Mauffette Design Industriel, lauréate du concours de design tenu à ce propos. L'outil répond maintenant aux améliorations recherchées en termes d'ergonomie, de capacité (70 litres), de manipulation par le

citoyen et par le collecteur et de propreté de la voie publique. Quelque 3 000 prototypes seront produits et mis à l'essai en 2009 dans les arrondissements du Plateau-Mont-Royal, de Verdun et de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce. Rappelons qu'une demande permanente de brevet a été déposée par la Ville afin de concrétiser la paternité du nouveau concept.



### LE RECYCLAGE DES APPAREILS ISSUS DES TIC.

Plusieurs provinces canadiennes réglementent le recyclage des appareils issus des technologies de l'information et des communications (TIC) — ordinateurs, écrans cathodiques, lecteurs VHS ou DVD, etc. —, ceux-ci renfermant des matières dangereuses pour la santé et l'environnement. Dans l'attente d'un tel règlement au Québec, Montréal tient à ce que de tels appareils apportés par les citoyens dans les écocentres et dans certaines cours de voirie de l'agglomération soient aussi gérés dans le respect de l'environnement. La quasi totalité de ces appareils présentant peu de potentiel de réutilisation, ils seront démantelés et leurs pièces et composantes, valorisées en fonction de la norme de recyclage pour les produits électroniques du Canada (RPEC) posée comme exigence dans l'appel d'offres.

### LES RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX (RDD)

UNE NOUVELLE STRATÉGIE D'APPEL D'OFFRES POUR LA COLLECTE ITINÉRANTE DES RDD. Pour la première fois, les 52 journées de collecte itinérante des RDD ont été scindées en deux contrats et les appels d'offres, lancés en séquence plutôt que simultanément. Cette façon de faire a permis à un plus grand nombre d'entrepreneurs de soumissionner et, à la Ville, d'obtenir de meilleurs prix, les firmes pouvant ajuster leur tarification après le premier appel d'offres. Deux entreprises se partageront ainsi le territoire de l'agglomération de Montréal pour le contrat s'échelonnant entre 2009 et 2011. Par ailleurs, un appel d'offres a été lancé pour la collecte des RDD dans les écocentres, et un autre — en collaboration avec la Direction de l'approvisionnement —, pour la collecte et le recyclage de lampes et de pièces électriques mises au rebut par les services municipaux, arrondissements et villes liées, ou reçues aux écocentres. Ces RDD seront traités à un coût moindre qu'auparavant et avec pour effet une réduction significative de leur volume.

**LES QUANTITÉS DE RDD RECUEILLIES SONT DE NOUVEAU EN PROGRESSION**, comme en témoigne une augmentation de 8,2 % du volume par rapport à 2007. Des 1 450 tonnes de RDD recueillies et traitées – avec pour résultat, notamment, 641 tonnes de peinture récupérées par Éco-peinture (à coût nul grâce à la réglementation sur la Responsabilité élargie des producteurs) –, 73 % (1 058 tonnes) provenaient des six écocentres et 1 % (20 tonnes) des cours de voirie, alors que 26 % (372 tonnes) ont été apportées aux collectes itinérantes par 15 113 citoyens de l'agglomération.

## LES ÉCOCENTRES

**DANS LES SIX ÉCOCENTRES ACTUELS.** La Direction a entrepris d'automatiser la pesée des conteneurs utilisés pour le transport des matières recueillies dans les écocentres afin de s'assurer de données fiables, d'éviter les erreurs humaines et de réduire le temps d'attente des transporteurs. Un projet pilote de signalisation, réalisé à l'écocentre de La Petite-Patrie, a permis de valider l'identité visuelle et le concept de signalisation développés par l'Atelier Louis-Charles Lasnier. Il sera



maintenant plus facile de se rendre à un écocentre, de s'y diriger et d'y repérer les informations d'importance. Des guérites ont été installées et de la signalisation, ajoutée. Une **importante étude en santé et sécurité** est aussi en cours afin de vérifier la conformité de la santé et sécurité au travail et la gestion des RDD. En 2008, les audits des écocentres Eadie et La Petite-Patrie ont été réalisés. Enfin, six contrats pour le transport des conteneurs (un par écocentre) ont été octroyés pour une durée de 13 mois, jusqu'en décembre 2009.

**POUR DES ENTREPÔTS MIEUX ORGANISÉS.** Désireuse d'améliorer le fonctionnement des entrepôts de réemploi des écocentres, la Direction a fait évaluer la valeur des articles qui s'y trouvent et identifier des solutions pour augmenter le taux de roulement. Les modes de gestion susceptibles d'optimiser l'offre de services aux citoyens ont aussi été étudiés.

**VERS DEUX NOUVEAUX ÉCOCENTRES.** Après de nombreuses consultations, les plans de l'écocentre LaSalle ont été finalisés en fin d'année. L'expérience des six écocentres existants a été mise à profit afin d'adapter l'aménagement aux besoins d'aujourd'hui. De plus, les négociations pour l'achat du terrain qui accueillera l'écocentre de Saint-Laurent – sur la rue Sartelon, à côté du dépôt à neige du même nom – ont abouti, en fin d'année, à l'acceptation de l'offre d'achat de la Ville.

## LA VALORISATION

**LA COLLECTE À TROIS VOIES S'ÉTEND.** Trois villes liées – Côte-Saint-Luc, Pointe-Claire et Westmount – ont commencé à offrir à leurs citoyens la **collecte des résidus alimentaires** en plus de celles des ordures ménagères et des matières recyclables. L'arrondissement du Plateau-Mont-Royal a joint leurs rangs au début de décembre. Au total, 10 550 logements ont été desservis par cette collecte additionnelle et 1 138 tonnes de résidus alimentaires ont été ainsi valorisés.

**LES RÉSIDUS DE CONSTRUCTION, RÉNOVATION ET DÉMOLITION (CRD).** Un contrat a été octroyé afin de procéder au tri et à la mise en marché des CRD enfouis au CESM – la Direction ayant voulu s'assurer de valoriser ceux-ci avant la fermeture du site au début de 2009. En tenant compte de l'obligation spécifiée au devis de valoriser au moins 40 % des CRD (environ 48 000 tonnes annuellement), les coûts à défrayer seront de 31 \$ la tonne pour les matières recyclables et de 62 \$ la tonne pour celles à éliminer. Une seconde vie sera ainsi offerte à plus de 40 % des quelque 120 000 tonnes annuellement recueillies.

**LES MATIÈRES ORGANIQUES.** Un nouveau service de collecte et traitement des résidus verts est offert à Montréal : les résidus organiques issus des travaux horticoles ou de jardinage sont maintenant récupérés et compostés. Dès septembre, les 19 arrondissements de la Ville ainsi que Ville Mont-Royal et Pointe-Claire ont offert cette collecte. Au total, 21 100 tonnes ont été valorisées, incluant les feuilles mortes.

Au CESM même, environ 8 000 tonnes de compost ont été produites à partir des feuilles recueillies en 2007. Une nouvelle étape de tamisage en a amélioré la qualité. Les traditionnelles distributions aux citoyens se sont déroulées sur le site lors de deux fins de semaine, au printemps et à l'automne. Au total, 4 899 participants (3 266 véhicules) ont profité de cette gratuité. Treize arrondissements ou villes liées ont aussi organisé des distributions printanières, ce qui a permis de rapprocher le service des citoyens. Du compost sera également utilisé pour le recouvrement final du site du CESM et pour des besoins horticoles locaux. À l'automne, 18 733 tonnes de feuilles, dont 75 % collectées en vrac, ont cette fois été acheminées au CESM – une augmentation de 28 % par rapport à 2007.

Toujours au CESM, 39 660 tonnes de résidus ligneux (11,9 % de plus qu'en 2007) ont été traitées et valorisées énergétiquement. Près de 63,5 %

de ce total, soit 25 180 tonnes, provenaient des écocentres ainsi que des arbres de Noël naturels et des résidus d'émondage d'arbres du domaine public ramassés par la Ville.



## L'ÉLIMINATION

**LES CONTRATS EN COURS.** Un contrat d'élimination des ordures ménagères a été octroyé au prix de 44,50 \$ la tonne pour cinq ans (2009-2013). Ce contrat devrait couvrir l'élimination de 35 % des ordures ménagères de l'agglomération, soit environ 224 000 tonnes par année. Les 65 % restants sont actuellement traités par deux autres entreprises au prix de 46,68 \$ la tonne et de 49,68 \$ la tonne – des contrats se termineront à la fin de 2010.

**UNE ENTENTE SUR LA REDISTRIBUTION DES REDEVANCES POUR L'ÉLIMINATION.** La Ville de Montréal a accepté une proposition d'entente du MDDEP : les sommes dues en vertu du programme sur la redistribution des redevances pour l'élimination des matières résiduelles – qui découle du *Règlement sur les redevances exigibles pour l'élimination des matières résiduelles* (Loi 130) – seront entièrement redistribuées aux 16 villes liées.

**UNE EXPÉRIENCE DE TRAITEMENT MÉCANO-BIOLOGIQUE.** Dans le cadre d'une étude financée par l'agglomération et par la CMM, le Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ) a entrepris d'évaluer la faisabilité de la production de combustible dérivé des déchets (CDD) à partir des résidus ultimes. La phase d'échantillonnage a été réalisée.

### LA RÉHABILITATION DU COMPLEXE ENVIRONNEMENTAL DE SAINT-MICHEL (CESM)

**LE RECOUVREMENT PROGRESSE.** Le recouvrement final et la réhabilitation de la zone d'enfouissement en vue d'aménager le site du CESM en parc suivent leur cours : 3,8 hectares supplémentaires ont été aménagés grâce à 92 300 tonnes de terre et de sable. Cette zone s'ajoute aux 21,5 hectares complétés, pour un total de 25,3 hectares sur 72, soit 35 % de la superficie à recouvrir d'ici 2013. Fait à souligner, une **nouvelle composition du recouvrement final**, caractérisée par l'utilisation du roc-béton et la réduction de la quantité de sable comme matériel drainant, et la mise en place du sable avec un **épandeur** plutôt qu'avec un boueur ont permis d'abaisser de façon importante le coût des matériaux. En effet, grâce à la valorisation de plus de 183 716 tonnes de roc-béton et à la réduction de l'épaisseur moyenne requise de sable de 23 à 10 centimètres, le coût net de recouvrement par hectare est passé de 56 700 \$ en 2007 à 19 260 \$ en 2008 — une baisse représentant 66 % d'économie.

**POUR UN MEILLEUR DRAINAGE.** Parmi les dossiers menés en partenariat avec la Direction des grands parcs et de la nature en ville, citons l'octroi d'un contrat pour la réalisation d'une étude et de travaux relatifs au **drainage du site** et à la **sécurisation des falaises** — d'une importance primordiale pour la réhabilitation du lieu. Un **drain souterrain** destiné à canaliser les eaux d'une conduite de la falaise sud, dans le secteur des trois

lacs, a aussi été installé sur le réseau de captage des eaux pluviales du versant ouest.

**LE SUIVI ENVIRONNEMENTAL.** Une révision complète du **programme de surveillance et du manuel d'opérations du CESM** a été effectuée afin de consigner l'expertise des employés avant la fermeture du site. Un **programme de gestion des actifs (MAXIMO)** a été mis en place dans le but d'organiser et de documenter les activités d'entretien, d'opération et de suivi environnemental indépendamment des mouvements de main-d'œuvre. La **compilation de toutes les données de surveillance environnementale** acquises depuis la fin des années 1980, un préalable à la réalisation des analyses qui confirmeront l'accès sans risque des citoyens au futur parc, a également été entreprise. Enfin, une **station météo automatique** a été installée, qui assurera l'arrivée directe des paramètres au poste de contrôle, où ils seront compilés de façon à aider les contrôleurs à opérer le réseau, principalement en ce qui concerne la variation barométrique.

### LES ANALYSES EFFECTUÉES PAR LA DIVISION DE L'EXPERTISE TECHNIQUE

Le laboratoire a participé au suivi environnemental des sites d'enfouissement de Demix et du CESM en fournissant près de 2 000 résultats d'analyses.

## Au CESM : UNE DERNIÈRE ANNÉE D'ENFOUISSEMENT

En 2008, 1 033 445 tonnes de matières résiduelles ont été reçues au CESM : 487 367 tonnes de matériaux d'excavation, 330 634 tonnes de déchets solides, 183 716 tonnes de roc-béton et asphalté, 13 615 tonnes de résidus de planage et 18 113 tonnes de feuilles et résidus verts. La réalisation de projets voisins du site (autoroute 25, projet de la STM, etc.) a fait augmenter fortement les quantités de terre. La plupart de ces matières résiduelles ont été valorisées : seuls les déchets solides et une partie des matériaux d'excavation ont été dirigés vers la zone d'enfouissement.



# Assurer l'inspection des ALIMENTS

## UNE IMPORTANTE ENTENTE AVEC LE MAPAQ

Le début de 2008 a été marqué par la signature, entre le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) et la Ville de Montréal, d'une **entente pour la période 2007-2009** — la précédente ayant pris fin le 31 décembre 2006 — sur le maintien des programmes d'inspection des aliments à la Ville et leur autofinancement grâce au versement d'une somme de 3,68 M\$. Le souhait exprimé par la Ville d'une entente à plus long terme se voit ainsi satisfait.

## DES ACTIVITÉS HARMONISÉES ET UN MANDAT ÉLARGI

L'entente mentionnée reflète aussi la volonté des parties de mieux coordonner leurs activités : un **plan d'uniformisation** des activités d'inspection de la Ville à celles du MAPAQ a été ajouté, qui stipule les actions à réaliser par la Ville pour ce faire en 2008 et en 2009. Rappelons que ce plan fait partie des moyens mis de l'avant à la suite des recommandations formulées au MAPAQ par le Vérificateur général du Québec dans son rapport de 2006 sur l'inspection des aliments.

### UNE NOUVELLE CLIENTÈLE À DESSERVIR :

**LES GROSSISTES.** L'entente prévoit le **transfert** du MAPAQ à la Ville de Montréal des inspections à mener auprès des quelque **850 grossistes** de l'agglomération de Montréal dans les secteurs de la transformation, de la distribution et de l'entreposage d'aliments. Vu l'ajout de cette clientèle, le **personnel inspecteur** de la Division de l'inspection des aliments a été formé à la réglementation et aux procédures d'obtention des permis concernés. Des travaux ont aussi été effectués grâce aux ressources de la Direction et du MAPAQ en vue d'intégrer ces nouvelles données d'inspection à la banque informatique de la Division. En outre, cette dernière a modifié ses

## LES ANALYSES RÉALISÉES PAR LA DIVISION DE L'EXPERTISE TECHNIQUE

Plus de 28 000 analyses — dont une large part à l'automne lors de la crise de la *Listeria* — ont été effectuées sur les quelque 6 000 échantillons d'aliments recueillis par la Division de l'inspection des aliments. Notons aussi l'acquisition par le laboratoire d'un système d'analyse PCR, qui permettra de réduire encore le délai d'obtention des résultats.

procédures de façon à pouvoir, comme le MAPAQ, gérer les dossiers de la clientèle **par exploitant** et non seulement par lieu d'exploitation.

## LE PROGRAMME DE GESTION DES RISQUES SUPÉRIEURS EN SÉCURITÉ DES ALIMENTS.

La Division a achevé les grandes étapes de son plan de travail quant à ce programme qui vise la responsabilisation soutenue de chaque entreprise. Elle a élaboré de nouvelles procédures d'inspection — ainsi, une inspection de suivi sera effectuée dans tous les cas où des actions du personnel inspecteur sont requises pour une meilleure maîtrise des risques dans un court délai —, assuré la formation du personnel inspecteur et développé des outils informatiques ciblés. Elle a également complété des rapports périodiques de suivi afin de s'assurer que l'ensemble des établissements étaient inspectés dans les délais exigés.

**VERS UNE GESTION INFORMATISÉE.** En collaboration avec la Direction des systèmes d'information, la Division a poursuivi les travaux amorcés en 2005 afin de la doter d'un système informatisé de gestion des activités d'inspection. La phase d'analyse fonctionnelle a été complétée, et la phase de développement, amorcée. Rappelons que ce projet a pour objectif de sécuriser les données actuellement gérées sur Dataflex, un système datant de 1992, et d'améliorer la qualité des services offerts aux citoyens ainsi qu'aux quelque 13 000 exploitants d'établissements alimentaires.

## LES INSPECTIONS RÉALISÉES

**UNE ANNÉE MARQUÉE PAR DEUX ÉCLOSIONS DE LISTÉRIOSE.** D'importants efforts ont été déployés afin de s'assurer que les produits qui avaient été identifiés par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) et le MAPAQ comme sources possibles de contamination à la *Listeria* soient retirés de la vente ou détruits.

Quelque 1 300 inspections ont été réalisées auprès d'établissements et plusieurs vérifications téléphoniques, effectuées. Le personnel a aussi procédé à plus de 230 écouvillonnages de surfaces et prélèvements d'échantillons d'aliments.



## LES INSPECTIONS ET ENQUÊTES EFFECTUÉES PAR LA DIVISION DE L'INSPECTION DES ALIMENTS

- 18 413 inspections dans quelque 13 000 établissements de transformation, distribution, entreposage, restauration et vente au détail d'aliments sur le territoire de l'agglomération de Montréal.
- 3 763 infractions constatées et 1 686 avis d'infraction signifiant les correctifs à apporter sans délai.
- 184 poursuites intentées devant la Cour municipale pour refus de se conformer.
- Amendes générées par les causes réglées : 271 650 \$.
- Cessation (au plus cinq jours) de l'exploitation de 11 établissements qui représentaient un risque imminent pour la santé des consommateurs.
- 1 553 plaintes traitées, provenant essentiellement de citoyens.
- Délai moyen d'intervention : 32 heures. Dans plus de 95 % des cas, suivi enclenché dans le délai prévu (moins de 24 heures pour les plaintes ayant un lien direct avec la santé et moins de 48 heures pour celles se rapportant à l'hygiène ou à la salubrité).
- Enquêtes menées dans le cadre de 204 déclarations de toxi-infections alimentaires ou d'allergies, impliquant 857 personnes.
- 419 inspections et appels téléphoniques pour vérifier que les aliments faisant l'objet de rappels ont bien été retirés des points de vente.
- Dans le cadre d'une entente entre le MAPAQ et l'ACIA, 113 inspections dans des établissements de vente au détail ou de restauration afin de vérifier la conformité d'étiquetage des produits emballés par les détaillants et celle des informations mentionnées au public par le biais de documents.
- Dans le cadre de la vérification de l'innocuité et de la qualité des aliments ou lors d'investigations de plaintes et de toxi-infections alimentaires, prélèvements de 6 418 échantillons d'aliments et écouvillonnages.

# L'administration

## DES RESSOURCES HUMAINES EN ÉVOLUTION

En 2008, l'effectif de la Direction s'élevait à 289,4 années-personnes, à savoir 21 cadres, 3 contremaîtres syndiqués, 29,5 professionnels généraux, 24 professionnels scientifiques, 154 cols blancs et 56,9 cols bleus.

**LES DÉPARTS ET EMBAUCHES.** Dix départs à la retraite ont été enregistrés au sein de la Direction : un ingénieur, un conseiller en planification, trois agents techniques en environnement, un préposé au budget, un commis de pesée, un chauffeur opérateur et deux opérateurs. Pour ce qui est de la **dotation**, des concours ont été tenus en vue de combler 33 postes permanents; 60 % des personnes ainsi embauchées appartiennent à des groupes visés par le Programme d'accès à l'égalité en emploi. Dans le **contexte de la transition des activités du CESM**, la Division de l'administration a soutenu les gestionnaires de cette division au chapitre des ressources humaines et, de façon personnalisée, chacun des employés touchés. Des négociations ont aussi eu lieu avec les divers syndicats à propos des horaires de travail, et des lettres d'entente ont été signées.

La Division de l'inspection des aliments, pour sa part, a procédé à l'embauche et à la formation de deux nouveaux inspecteurs auxiliaires et à la nomination temporaire de trois superviseurs. Notons ici que si l'on considère l'ensemble des départs survenus au sein de son personnel depuis 2005 – en majorité pour retraite –, 42 % des inspecteurs ont dû être remplacés. Le personnel en poste devra poursuivre les efforts investis ces quatre dernières années afin d'assurer une formation adéquate de la relève et le maintien de l'expertise essentielle au bon déroulement des activités. En 2008, chaque membre du personnel d'inspection a reçu en moyenne 52 heures de formation.

De son côté, la **Division du contrôle des rejets industriels**, pour minimiser les effets des nombreux mouvements de personnel occasionnés par des départs à la retraite, promotions et mutations,

a continué de revoir ses procédures de travail – comme elle l'avait fait pour celles des inspecteurs en 2007. Une vingtaine de nouvelles descriptions de tâches ont été rédigées par les ingénieurs, agents techniques, commis de bureau, préposée au secrétariat, préposée aux communications et équipe de prélèvements aux cheminées.

**SUITE À L'ADOPTION DE LA POLITIQUE EN SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL** par le comité exécutif, un **plan d'action pour l'implantation et le maintien d'un système de gestion en santé et sécurité du travail** a été élaboré. Parmi les actions retenues, un diagnostic organisationnel visant à déterminer les priorités d'intervention dans chacune des unités a été complété, et une procédure de cadencage a été mise en place au CESM. Des activités de formation ont également été données au personnel concerné.

**EN MATIÈRE DE RELATIONS DE TRAVAIL**, la Division de l'administration a développé, à l'intention du personnel en ressources humaines, une **procédure de traitement des griefs** qui permet d'uniformiser les pratiques et d'optimiser la gestion du capital humain.

## POUR UNE GESTION FINANCIÈRE EFFICACE

Le budget de fonctionnement a atteint près de 61 M\$ – une augmentation de 36 % par rapport à 2007. Le budget d'immobilisations prévu, de 3,5 M \$, a été réparti en cinq catégories : 150 000 \$ pour la protection et la réfection de bâtiments, 1 425 000 \$ pour la construction et la réfection d'écocentres, 384 000 \$ pour l'acquisition d'équipements, 956 000 \$ pour la construction et l'installation d'infrastructures et d'équipements sur le site du CESM et 615 000 \$ pour le remplacement de véhicules.

Enfin, la Division de l'administration, outre ses fonctions d'organisation, de coordination et de conciliation des activités administratives de l'ensemble de la Direction, a collaboré à la préparation financière de 74 sommaires décisionnels destinés aux instances supérieures.

